

ARRÊTÉ N° ARR_2024_0696_ART_RD207_LAVIGNY_PANNESSIERES
Portant réglementation de la circulation
Sur une Route Départementale

Service : PPR - ROUTES EXPLOITATION ET ENTRETIEN

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L3221-4 et L3221-5 ;

VU le code de la route et notamment les articles R411-8 et R411-21-1 ;

VU l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière – première et huitième parties ;

VU l'arrêté en vigueur de délégation permanente de signature consentie à M. le Chef de la Mission Circulation, Exploitation, Sécurité du Conseil départemental du Jura ;

VU l'avis tacite des Maires de LAVIGNY et PANNESSIERES ;

CONSIDÉRANT que, pour des raisons de sécurité des usagers, des riverains et du personnel en charge de la réalisation des travaux, il convient de réglementer la circulation pendant les travaux d'enduits sur la chaussée de la RD207 ? sur le territoire des Communes de LAVIGNY et de PANNESSIERES ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 La circulation sur la **RD207** sera réglementée de la façon suivante :

Période	Un jour de 08h00 à 18h00 entre le lundi 10 juin et le vendredi 14 juin 2024
Localisation	Du PR 1+0385 (intersection avec la RD209) Au PR 3+0990 (intersection avec la rue rue Jeanne d'Arc à PANNESSIERES)
Restrictions	Circulation et stationnement interdits à tous les véhicules
Dérogation	Transports scolaires

ARTICLE 2 L'itinéraire de déviation dans les deux sens est fixé comme suit (voir plan joint) :
- RD209, RD70, RD1083E1, RD678, RD471.

ARTICLE 3 La signalisation réglementaire sera mise en place et maintenue par les soins de l'Agence Routière Départementale de LONS LE SAUNIER.

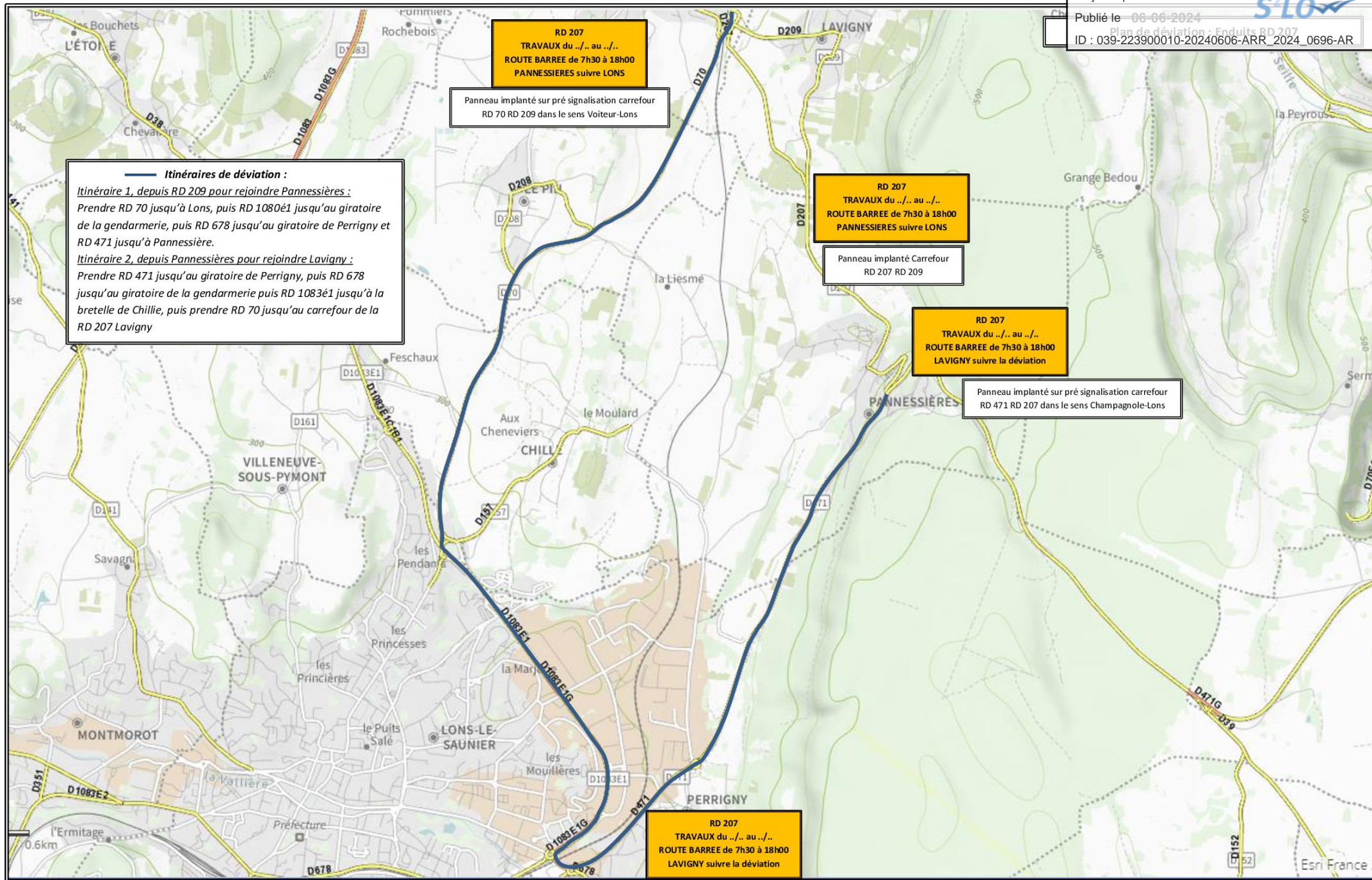
ARTICLE 4 Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 Mme la Directrice Générale des Services du Département, M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à la Préfecture, publié sur le site Internet du Département <https://www.jura.fr> et dont ampliation sera adressée l'entreprise, MM les Maires de LAVIGNY et PANNESSIERES, M. le Général de corps d'armée Gouverneur Militaire de Metz, Mme la Directrice de l'UT 39 du Conseil Régional BFC, M. le Directeur du SDIS, M. le Directeur du SMUR 25, l'Organisation des Transports Routiers Européens (OTRE) de Bourgogne et de Franche-Comté, la Fédération Nationale des Transports Routiers de Franche-Comté et la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs de Franche-Comté.

ARTICLE 6 Le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant qu'il peut exercer auprès de l'Agence Routière Départementale de LONS LE SAUNIER à l'adresse suivante : 45 Route de Chilly – 39570 MESSIA SUR SORNE.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

Signature de l'arrêté



Itinéraires de déviation :
Itinéraire 1, depuis RD 209 pour rejoindre Pannessières :
Prendre RD 70 jusqu'à Lons, puis RD 1080é1 jusqu'au giratoire de la gendarmerie, puis RD 678 jusqu'au giratoire de Perrigny et RD 471 jusqu'à Pannessière.
Itinéraire 2, depuis Pannessières pour rejoindre Lavigny :
Prendre RD 471 jusqu'au giratoire de Perrigny, puis RD 678 jusqu'au giratoire de la gendarmerie puis RD 1083é1 jusqu'à la bretelle de Chillie, puis prendre RD 70 jusqu'au carrefour de la RD 207 Lavigny

RD 207
TRAVAUX du ../. au ../.
ROUTE BARREE de 7h30 à 18h00
PANNESIÈRES suivre LONS

Panneau implanté sur pré signalisation carrefour
RD 70 RD 209 dans le sens Voiteur-Lons

RD 207
TRAVAUX du ../. au ../.
ROUTE BARREE de 7h30 à 18h00
PANNESIÈRES suivre LONS

Panneau implanté Carrefour
RD 207 RD 209

RD 207
TRAVAUX du ../. au ../.
ROUTE BARREE de 7h30 à 18h00
LAVIGNY suivre la déviation

Panneau implanté sur pré signalisation carrefour
RD 471 RD 207 dans le sens Champagnole-Lons

RD 207
TRAVAUX du ../. au ../.
ROUTE BARREE de 7h30 à 18h00
LAVIGNY suivre la déviation

Panneau implanté au giratoire
de Perrigny